

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé deux exemplaires au journal.

Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

PARTIE OFFICIELLEALBERT I^{er}

PAR LA GRACE DE DIEU

PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Vu l'article 2 § 2 de Notre Ordonnance du
10 juin 1909, instituant un Service municipal
d'Hygiène;

Avons Ordonné et Ordonnons :

ARTICLE PREMIER.

Le Laboratoire municipal d'analyses, placé
sous le contrôle technique et administratif du
Service municipal d'hygiène, fera gratuitement
les analyses qui seront requises par l'autorité
judiciaire et par l'autorité administrative.

ART. 2.

Les analyses opérées à la demande des par-
ticuliers seront taxées d'après un tarif établi
par le Maire.

Toutefois les particuliers qui croiront avoir
de justes sujets de craindre que des substances
alimentaires ou médicamenteuses, à eux ven-
dus, dans la Principauté, ne soient falsifiées,
corrompues ou toxiques, pourront en déposer
des échantillons à la Mairie, en vue d'une
analyse gratuite.

Le Directeur du Service municipal d'hygiène
appréciera, après avoir reçu leurs explications,
s'il doit requérir cette expertise.

ART. 3.

Il pourra être procédé d'office, en toutes cir-
constances, à des prélèvements d'échantillons
de produits alimentaires ou d'autres substances
intéressant l'hygiène publique, en vue d'ana-
lyses à opérer par le Laboratoire municipal.

Ces prélèvements seront effectués par les
Inspecteurs des Marchés et Abattoirs en ce qui
concerne les denrées alimentaires, par l'Ins-
pecteur de la Voirie pour les eaux et par l'Ins-
pecteur de la Police municipale d'une façon
générale.

Les prélèvements seront obligatoires dans
tous les cas où les dites substances paraîtront
falsifiées, corrompues ou toxiques.

Les quantités à prélever pour les divers pro-
duits seront déterminées par un Arrêté du
Maire.

Lorsque les produits auront été reconnus
bons, une indemnité sera allouée, proportion-
nellement à la valeur des échantillons prélevés,
aux commerçants et industriels qui ne se trou-
vent pas soumis au contrôle en vertu d'un
cahier des charges.

ART. 4.

Les prélèvements prévus à l'article précé-
dent pourront être opérés dans les magasins,
boutiques, ateliers, voitures servant au com-
merce, ainsi que dans les entrepôts, les abat-
toirs et leurs dépendances, les halles et marchés,
les gares et les ports.

Les entrepreneurs de transports seront tenus
de représenter, sur la réquisition des Inspec-
teurs, les titres de mouvement, lettres de voi-
ture, connaissements ou déclarations dont ils
seront détenteurs.

ART. 5.

Chaque prélèvement devra être fait en trois
échantillons, autant que possible identiques.

Ces échantillons seront pourvus d'une éti-
quette portant un numéro d'ordre, la dénomi-
nation sous laquelle le produit était mis en
vente et la date du prélèvement.

Ils seront mis séparément sous scellés et
envoyés au Laboratoire municipal.

L'un d'eux servira pour l'analyse immé-
diate, les deux autres seront conservés pour
le cas de nouvelle expertise.

ART. 6.

Tout prélèvement donnera lieu à la rédac-
tion d'un procès-verbal. Ce procès-verbal
relatera :

1° La date, l'heure et le lieu où le prélève-
ment aura été effectué;

2° Les nom, prénoms, profession, domicile
ou résidence de la personne chez laquelle il
aura été opéré; s'il a eu lieu en cours de route,
les noms et domiciles des personnes figurant
sur les lettres de voiture ou connaissements
comme expéditeurs ou destinataires;

3° Les marques et étiquettes apposées sur

les enveloppes ou récipients, avec le numéro
d'ordre y mentionné;

4° L'importance du lot de marchandises
échantillonné et toutes indications propres à
établir l'authenticité des échantillons prélevés
et l'identité de la marchandise.

Le propriétaire ou détenteur de la marchan-
dise ou, le cas échéant, le représentant de l'en-
treprise de transports, pourra faire insérer au
procès-verbal les déclarations qu'il jugera
utiles.

Il sera invité à signer le procès-verbal avec
l'Inspecteur verbalisateur. En cas de refus, il
en sera fait mention.

Les procès-verbaux de prélèvements seront
envoyés au Service municipal d'hygiène et
conservés en vue de l'éventualité d'une pour-
suite.

ART. 7.

Le Chef du Laboratoire devra, dans le plus
bref délai possible, procéder à l'analyse des
échantillons qui lui auront été transmis à cette
fin par les Inspecteurs et adresser au Service
municipal d'hygiène un rapport circonstancié
sur le résultat de ses opérations.

Ce rapport sera joint au procès-verbal de
prélèvement.

S'il relève une infraction à la loi pénale, il
sera transmis avec le dit procès-verbal au
Maire qui le fera parvenir au Procureur Gé-
néral.

ART. 8.

Le Maire pourra prescrire au Directeur du
Service municipal d'hygiène des tournées d'ins-
pection ou visites dans les lieux visés à l'arti-
cle 4 ci-dessus.

Le Directeur du Service municipal d'hygiène
y procédera accompagné d'un Inspecteur et
consignera, dans un rapport, les constatations
par lui faites, ainsi que les observations qu'elles
lui paraîtront comporter.

L'Inspecteur dressera procès-verbal des
visites.

ART. 9.

Quiconque refusera d'obtempérer aux réqui-
sitions des agents compétents pour les prélève-
ments d'échantillons prévus par les articles

précédents, ou tentera de s'opposer à leur exécution, sera puni d'une amende de 16 à 50 fr.

En cas de récidive dans l'année, l'amende sera de 50 à 500 francs.

Si une nouvelle infraction est constatée dans l'année qui suivra la deuxième condamnation, l'amende sera de 500 à 1.000 francs et un emprisonnement de six jours à quinze jours pourra être prononcé.

Les mêmes peines seront applicables à l'entrepreneur de transports qui refusera de se soumettre aux réquisitions à lui adressées en vertu de l'article 4 § 2 ci-dessus et à quiconque mettra ou tentera de mettre obstacle aux inspections prévues par l'article 8; le tout, sans préjudice des peines plus graves édictées par le Code général, pour rébellion ou autre délits, s'il y a lieu.

ART. 10.

Un Arrêté de Notre Gouverneur Général déterminera les lieux où devront être déposés les échantillons destinés aux analyses demandées par les particuliers, le mode de perception de la taxe fixée par le tarif et la manière dont le résultat des analyses sera porté à la connaissance des requérants.

Si une analyse opérée à la requête d'un particulier révèle une infraction à la loi pénale, le Directeur du Service municipal d'hygiène la signalera au Maire dans un rapport rédigé conformément à l'article 7 de la présente Ordonnance.

ART. 11.

Toutes dispositions contraires à celles de la présente Ordonnance sont et demeurent abrogées.

ART. 12.

Notre Secrétaire d'Etat, Notre Procureur Général et Notre Gouverneur Général sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente Ordonnance.

Donné à Paris, le dix-huit janvier mil neuf cent dix.

ALBERT.

Par le Prince :
Le Secrétaire d'Etat,
FR. ROUSSEL.

PARTIE NON OFFICIELLE

Les membres de la Maison du Prince ont offert à Son Altesse Sérénissime, à l'occasion de Sa nomination de Membre associé de l'Institut de France, une épée d'académicien, œuvre du sculpteur Constant Roux, grand prix de Rome.

La remise en a eu lieu, le samedi 22 janvier, à l'hôtel de l'avenue du Trocadéro. M. le comte de Lamotte d'Allogny s'est fait l'interprète des sentiments qui avaient inspiré cette manifestation. Son Altesse Sérénissime s'est montrée très touchée de cet hommage et en a exprimé toute Sa satisfaction.

Le 23 janvier, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, s'est tenue une imposante réunion de la Ligue nationale contre l'alcoolisme.

M. Joseph Reinach, député et M. L. Mabilieu, président de la Mutualité, ont successivement pris la parole en dénonçant, avec documents à l'appui, le péril toujours croissant de l'alcoolisme, qui conduit à la perte d'une race, à la folie et au crime.

L'alcool voue les ménages de travailleurs aux maladies et à la misère, alors qu'en épargnant moins du huitième de ce qu'il dépense en boissons pernicieuses, l'ouvrier pourrait se constituer une sérieuse retraite et s'assurer, lui et les siens, contre les risques de maladie.

Son Altesse Sérénissime avait daigné accepter l'invitation qui Lui avait été faite par les organisateurs d'assister à cette grande manifestation, et les orateurs, en terminant leurs discours, se firent les interprètes du sentiment général, en remerciant le Prince d'être venu, une fois de plus, affirmer, par Sa présence en cette circonstance, Sa sollicitude pour les humbles et pour ceux qui luttent avec acharnement pour la bonne cause.

Echos et Nouvelles

DE LA PRINCIPAUTÉ

La Colonie allemande de la Principauté s'est réunie le 27 janvier en un banquet pour célébrer la fête anniversaire de S. M. l'Empereur Guillaume.

A cette occasion, le Comité d'organisation a fait parvenir à S. Exc. le Gouverneur Général le télégramme suivant :

Nous prions Votre Excellence de vouloir bien exprimer à S. A. S. le Prince Albert les sentiments les plus dévoués des Allemands qui se réunissent ce soir à l'hôtel Métropole, à l'occasion de la fête anniversaire de S. M. l'Empereur Guillaume.

LE COMITÉ.

Son Altesse Sérénissime, ayant pris connaissance de ce télégramme, a daigné faire parvenir à S. Exc. l'Amiral Hautefeuille la dépêche ci-dessous :

Paris, 31 janvier.

Cabinet du Prince de Monaco,
à Gouverneur Général, Monaco.

S. A. S. le Prince a été très sensible aux sentiments qui Lui ont été exprimés par le Comité d'organisation de la célébration de l'anniversaire de S. M. l'Empereur d'Allemagne et prie Votre Excellence de transmettre Ses remerciements au Comité.

M. le Maire a adressé à M. le Président du Conseil Municipal de Paris le télégramme suivant :

Le Maire et les membres du Conseil Communal de Monaco au nom de la population monégasque adressent à M. le Président du Conseil Municipal et à la Municipalité de Paris l'expression de leur vive sympathie et partagent la douleur qui étreint tous les cœurs à l'annonce du désastre qui éprouve si cruellement la capitale de la grande nation française.

MAIRIE DE MONACO

Souscription publique ouverte à la Mairie en faveur des victimes des inondations en France.

M. le commandeur de Loth, Maire de Monaco, adresse à la population l'appel qui suit :

Chers Concitoyens,

S. A. S. le Prince Souverain, sur la demande de la Commission Communale, a daigné autoriser une souscription pour venir en aide aux familles

victimes des inondations qui ont ravagé Paris et plusieurs autres pays de France.

Nous suivrons tous l'exemple de notre Auguste Souverain, qui en cette circonstance, dès le premier moment, est allé porter des paroles d'encouragement aux malheureux sinistrés et a donné la preuve de Sa grande générosité par l'envoi d'un don important, pour secourir nos frères de France, nation qui a-toujours été si généreuse et si charitable pour venir en aide aux victimes des catastrophes survenues dans les autres pays.

Chacun de nous donnera son obole pour soulager ces malheureux qui sont sans pain, sans asile et ne peuvent même pas travailler.

A cette heure, l'eau ayant envahi les champs, les maisons, les usines, le pauvre travailleur ne peut rien donner à sa famille pour subsister.

C'est l'excessive misère qu'il faut soulager.

Pour faciliter la souscription, les chefs d'établissements de finances, hôtels et autres sont priés de recevoir les dons de leur personnel et d'en remettre le montant, avec la liste des souscriptions, à la Mairie où seront centralisés tous les fonds destinés à être envoyés au plus tôt, par la voie officielle, aux victimes des inondations.

Monaco, le 31 janvier 1910.

Le Maire,
Commandeur DE LOTH.

SOUSCRIPTION EN FAVEUR DES VICTIMES DES INONDATIONS

Première liste :

S. Exc. le Gouverneur Général	Fr. 250
Cabinet du Gouverneur Général.....	100
Institution Maintenon (M ^{lle} Gaigneroy, directrice) ..	32

Total de la première liste.... 382

S. Exc. le Gouverneur Général est obligé en raison du retour à Monaco de Son Altesse Sérénissime, d'interrompre jusqu'à nouvel ordre ses audiences du lundi.

CHAMBRE DE COMMERCE

A la suite d'un vœu émis par la Chambre de Commerce, la Compagnie des Chemins de fer P.-L.-M. a résolu de porter, à titre d'essai, de 45 à 60 jours la validité des billets d'aller et retour de l'Angleterre pour la Riviera.

Le Directeur Général de la Société des Bains de Mer a soumis à l'approbation Souveraine la nomination de M. Roze, ancien chef de gare à Monte Carlo, en qualité de Commissaire spécial à la Société des Bains de Mer.

Cette nomination a été approuvée.

La Société Chorale l'Avenir a fait approuver la composition de son Conseil d'administration pour l'exercice 1910. Cette composition est la suivante :

Président : M. F. Gindre ;
Vice-Président : M. Honoré Bellando ;
Secrétaire : M. Léopold Bérenger ;
Secrétaire adjoint : M. Record ;
Trésorier : M. Charles Bronfort ;
Trésorier adjoint : M. Julien Albin ;
Conseillers : MM. E. Bœuf, J. Flory, P. Bonaventure.

Comme chaque année, la fête de Sainte Dévote a donné lieu à des manifestations populaires et à d'imposantes cérémonies religieuses.

Mercredi soir, S. G. M^{gr} du Curel a célébré, dans l'église paroissiale, un salut au cours duquel la maîtrise s'est fait entendre. A l'issue de la cérémonie, la barque légendaire a été livrée aux flammes et un feu d'artifice a été tiré en présence d'une très nombreuse affluence, pendant que la fanfare du Groupe d'Etudes exécutait un intéressant programme.

Le lendemain, une messe solennelle a été dite, à la Cathédrale. M^{gr} l'Evêque de Nîmes, M^{gr} l'Evêque de Nice, M^{gr} l'Evêque de Vintimille et l'Abbé mitré de Lérins assistaient à cette cérémonie, au cours de laquelle M^{gr} l'Evêque de Nîmes a prononcé une éloquente allocution.

M. Alatissière, Secrétaire Général, représentait S. Exc. le Gouverneur Général; un bon nombre de fonctionnaires se trouvaient aux places qui leur avaient été réservées en face du sanctuaire.

La maîtrise, sous la direction de M. le chanoine Perruchot, a exécuté un superbe programme de musique religieuse.

L'après-midi, la procession, à laquelle avaient pris part, avec S. G. M^{gr} du Curel, les prélats cités plus haut, s'est déroulée à travers les rues de la ville. La Philharmonique et la chorale du Groupe d'Etudes se sont fait entendre pendant la marche du cortège.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE DE MONACO

Dans ses audiences des 25 et 28 janvier 1910, le Tribunal de Première Instance a prononcé les condamnations suivantes :

T. B., né à Quinzana d'Oglio (Italie) le 13 septembre 1876, marchand de fromages, sans domicile connu, 50 francs d'amende (par défaut), pour infraction à la Police des chemins de fer ;

L. L.-S.-G., né à Lyon (Rhône) le 18 janvier 1870, négociant à Monte Carlo, 50 fr. d'amende (avec confiscation), pour mise en vente de gibier prohibé ;

I. A.-A.-V., né à Avignon (Vaucluse) le 26 août 1874, entrepreneur ; et B. J.-J., né à San Remo (Italie) le 27 mars 1854, négociant, demeurant l'un et l'autre à Monaco, 16 francs d'amende chacun (avec sursis), pour coups et blessures volontaires et réciproques ;

G. J., né à Biliare (Espagne) le 17 février 1893, sans profession ni domicile, trois jours de prison, pour mendicité ;

A. M., âgée de 70 ans, née à Biliare (Espagne), sans profession ni domicile, trois jours de prison, pour mendicité ;

F. C., née à Galizia (Espagne) en 1883, musicienne ambulante, demeurant à Nice, quarante-huit heures de prison, pour mendicité et opposition au jugement de défaut du 4 janvier 1910.

CONCERTS

Le dixième concert classique débutait par l'ouverture d'*Alceste*, de Gluck, dont l'orchestre a exprimé avec largeur le pathétique grandiose et la noble simplicité. *Phaéton*, le beau poème descriptif de Saint-Saëns, fut ensuite rendu avec un relief et une précision également remarquables. Le concert se continua par une interprétation compréhensive et émouvante des fragments sym-

phoniques du *Manfred*, de Schumann. L'*Ouverture* où s'exprime l'âme maladivement douloureuse de l'artiste, l'*Entr'acte* d'une si merveilleuse fraîcheur, le *Ranz des Vaches* où le cor anglais a fait apprécier le charme de sa sonorité et de sa diction, enfin l'exquise *Apparition de la Fée des Alpes* d'une grâce quasi immatérielle, ont produit une délicieuse et profonde impression.

La fouguese et magistrale *Rapsodie Hongroise* de Liszt terminait le concert.

En dehors de ce programme orchestral, il fut donné d'entendre un des plus célèbres violonistes de ce temps, Bronislaw Hubermann. Le public, séduit par son étonnante virtuosité, lui a fait un succès enthousiaste. Il le mérite par la perfection de sa technique, son art de la phrase, sa sensibilité, la fluidité et le charme de sa sonorité.

Ce brillant et charmant virtuose a joué le *Concerto en Mi mineur* de Mendelssohn, accompagné à la perfection par l'orchestre, la *Romance* de Beethoven et la *Danse des Sorcières* de Paganini.

CERCLE DES ETRANGERS DE MONTE CARLO

Jeudi 3 février, à 2 heures et demie

11^e CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

Sous la direction de M. LÉON JEHIN

Genoveva (Ouverture)..... Schumann.
Symphonie Pastorale (n° 6)..... Beethoven.
Psyché (Fragments symphoniques)... César Franck.
Nocturne (pour instruments à cordes). Dvorak.
Huldigungsmarsch..... Wagner.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

A l'occasion des fêtes du Carnaval, les coupons de retour des billets d'aller et retour délivrés à partir du 3 février 1910 seront valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 9 février, étant entendu que les billets qui auront normalement une validité plus longue conserveront cette validité.

La même mesure s'étend aux billets d'aller et retour collectifs délivrés aux familles d'au moins quatre personnes.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Mardi dernier, le *Prix Cacciari*, handicap, a réuni 49 tireurs. M. Plévins (23 m.) et comte T. de Gramedo (25 m. 1/2), tuant 9 sur 9, partagent les deux premières places ; MM. Dassena (26 m. 1/4) et Léo (21 m.), tuant 8 sur 9, troisièmes.

La poule a été gagnée par MM. le comte O'Brien, Moncorgé.

Le *Prix Czernin* (27 m.) a réuni, mercredi, 40 tireurs. MM. Crozier et M. de Woot, tuant 9 sur 9, partagent les deux premières places ; M. Benello, tuant 8 sur 9, troisième.

Les autres poules ont été gagnées par MM. M. Bosselli, M. de Woot, de Pape, de Struve, Journu.

Vendredi, le *Prix des Myosotis*, handicap, a réuni 60 tireurs. MM. Blum (25 m. 1/2) et Crotto (24 m.), tuant 8 sur 8, partagent les deux premières places ; MM. Setti, Schoriguine (24 m. 3/4) et T. Penna (26 m. 1/4), tuant 8 sur 9, troisièmes.

Samedi, 62 tireurs ont pris part au *Prix Trauttmansdorff*, handicap. MM. Passerat, Lawton (28 m.) et E. Maran (24 m. 3/4), tuant 11 sur 11, premiers.

Hier lundi, la première journée de la *Grande Poule d'Essai* (distance fixe) a réuni 113 tireurs. Après le quatrième tour, 45 tireurs ayant tué 4 sur 4 restent en poule.

La Vie Artistique

LA SAISON LYRIQUE A MONTE CARLO

REPRÉSENTATIONS D'OPÉRAS

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE

S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

L'Anneau du Niebelung

Tétralogie de RICHARD WAGNER

Cette année encore, le théâtre de Monte Carlo, qui ne connaît pas d'obstacles, donne en entier la Tétralogie de Richard Wagner : l'*Anneau du Niebelung*. C'est là un effort d'art considérable. Comprenez ce que jusqu'à ce jour l'on n'a pas voulu comprendre à Paris, la Direction du théâtre de Monte Carlo s'est bien gardée de commettre la faute de morceler la Tétralogie et, au mépris de toute logique et de toute vérité, d'isoler un des quatre drames de l'ensemble de l'œuvre. En agissant ainsi, la direction du théâtre de Monte Carlo se montre grandement respectueuse de la volonté de Wagner. Car si vraiment la Tétralogie est un ouvrage d'une unité colossale et d'une si prodigieuse splendeur qu'il faut remonter jusqu'à l'*Orestie* d'Eschyle pour se trouver en présence d'un chef-d'œuvre d'une égale ampleur de sublimité ; — si vraiment le prologue et les trois drames qui forment le *Ring*, issus d'une même pensée génératrice, constituent un organisme d'art complet dont aucune des parties ne peut être distraite du *Tout* sans qu'une atteinte grave soit portée au sens général et à la signification intime de l'œuvre ; — si vraiment la Tétralogie, écrite poétiquement et musicalement selon les rites d'une esthétique spéciale, obéissant à la loi d'un rythme personnel à Wagner, n'a rien de commun avec les opéras ordinaires et est un drame formidable s'évadant des formes conventionnelles, d'une portée philosophique réfléchie, d'un caractère symbolique voulu, d'une humanité vierge de toute compromission extérieure ; — si vraiment l'action de la Tétralogie est rigoureusement intérieure et si Wotan en est à ce point le personnage central que l'*Anneau du Niebelung* s'appelle aussi et justement la *Tragédie de Wotan*, — comment, à une époque où tout le monde a la prétention de ne rien ignorer de ce qui touche à Wagner, à son œuvre et à ses idées, comment ose-t-on, sans souci du respect qui est dû à l'intégrité auguste d'un semblable ouvrage, prendre au hasard une des parties du drame pour la jeter en pâture à l'admiration des foules ? Erda, elle-même, l'omnisciente, prophétesse des choses éternelles, serait fort embarrassée pour donner le mot d'une pareille énigme. Heureusement, à Monte Carlo, on ne suit pas de semblables errements. On représente la *Tétralogie* telle qu'on la joue à Bayreuth — avec quelques coupures, il est vrai. Et c'est ce qu'il y a de mieux à faire.

* *

Il n'est plus besoin, à l'heure actuelle, de dire ce qu'est la *Tétralogie* et de fatiguer le lecteur d'un fatras d'érudition aussi facile qu'inutile. Des centaines de livres, des milliers d'études et d'articles ont conté par le menu la genèse de l'œuvre, fouillé ses extrêmes profondeurs, célébré les beautés dominantes de son épique grandeur. Tout le monde est copieusement documenté sur ses origines, et personne, maintenant, n'oserait avouer ne point connaître de quelles *Sagas* islandaises ou de quels *Eddas* scandinaves Wagner s'inspira pour échafauder son ouvrage de vastes proportions.

Ce qu'il faut constater, c'est que, pour mener à bien la tâche qu'il s'était imposée, Wagner puisa à pleines mains dans le fonds légendaire de la nation allemande, remontant aux sources les plus reculées des primitivités, pillant les vieux mythes et les Cosmogonies antiques, reconstituant en quelque sorte les traditions préhistoriques de la Germanie. Dans sa composition d'une si surprenante ampleur, il a amalgamé, unifié, clarifié, simplifié les éléments poétiques et héroïques perdus dans la poussière des temps. Et, créateur génial, il ne se contenta pas d'emprunter de ci de là des fragments de légende,

des embryons de mythes, de les joindre bout à bout et de féconder les richesses enfouies dans le mystère des siècles, il visita le Walhalla monstrueux des époques obscures, voyagea en compagnie de Wotan sur la terre éventrée par les nains et que foulaient seuls les géants... Wagner suivant, pour ainsi parler, les types primitifs pas à pas, les a débarrassés, dépouillés des altérations que les générations se succédant leur avaient fait subir; il s'est ingénié à les reconstituer tels qu'ils sortirent, en leur héroïsme ingénu et farouche, de l'imagination populaire.

* *

Un ouvrage comme la *Tétralogie* est tellement différent de tout ce qu'on entend, dépasse à ce point les limites des opéras ou drames lyriques à la mode de nos jours, qu'il est impossible de lui appliquer les procédés de l'ordinaire critique. Là, tout est étrangement grand et bizarrement sublime.

L'action se passe à une époque indéterminée, perdue dans les brouillards lointains des mythologies glacées, en des lieux ne relevant d'aucune géographie.

Les Ases assemblés s'occupent des faits et gestes des éphémères terrestres, comme les dieux homériques, réunis sur les hauteurs de l'Olympe, discutent sur le point de savoir qui des Grecs aux belles cnémides ou des Troyens armés de la lance doit l'emporter. Le Rhin vénérable livre le secret de ses ondes chantantes et découvre aux yeux charmés les fluides grâces de ses trois filles qu'illuminent pittoresquement les fauves reflets de l'or rouge.

Wotan, le maître des dieux, qui gouverne le monde à la pointe de sa lance de frêne, sur le bois de laquelle sont gravées les Runes sacrées, Wotan est soumis à la loi de la fatalité. Il a choisi, de préférence à l'amour, l'or maudit, et cette faute initiale, ce péché originel, son remords, ne peut être racheté que par un libre descendant de sa race. L'enfant doit sauver le père. « Il faut le dire, écrit à ce propos Catulle Mendès, cette conception : un Dieu qui s'incarne dans ses enfants pour racheter son propre crime, et qui, maîtrisé par la fatalité, est contraint d'ordonner lui-même leur mort, et de voir mourir avec eux tout espoir de salut, cette conception est certainement l'une des plus hautes et des plus poignantes que nous devions à la poésie humaine. »

Dans la religion chrétienne, Jésus rachète les hommes par sa mort sur le Golgotha; dans la mythologie germanique, telle que l'a rêvée Wagner, la faute du Dieu ne peut être rachetée que par l'homme.

A tous instants, Wotan doute, lui, le tout puissant. Il en est réduit pour raffermir son esprit torturé d'inquiétude à interroger Erda, l'éternelle songeuse. Il pressent que la fin des dieux est proche, et il ne peut rien pour empêcher la catastrophe qui menace le Walhalla. Triste, il parcourt la terre, voyageur errant, comme pour échapper à la fatalité qui pèse sur lui et le frappe jusque dans ses rejetons. S'il veut protéger les jours menacés de son fils Siegmund, Fricka lui rappelle durement qu'il lui est impossible de le soustraire au destin. Et, pour reculer l'heure de sa chute, Wotan sacrifie son enfant. Ce Maître souverain est une lamentable victime de l'ambition divine. Il lui faut condamner Brunnhilde, la fille de son désir, parce que, pénétrant ses plus intimes pensées, elle a cherché à se conformer à sa secrète volonté, oubliant qu'une Walkyrie ne doit pas s'émouvoir au spectacle d'un amour sincère. Tantôt Wotan brise l'épée de Siegmund, tantôt il combat contre Siegfried.

Dieu toujours en lutte contre ses descendants, la fatalité se dresse sans cesse devant lui et annihile son pouvoir. Les froides Nornes qui tressent la corde symbolique des destinées se rient de ce dieu suprême sans autorité réelle, tremblant au moindre arrêt du sort. Wotan est certainement une des plus originales créations de Wagner.

Dans les tiédeurs délicieuses d'une nuit de printemps, le frère et la sœur échangent un long baiser et disparaissent éperdument enlacés sous les fleurs gonflées de parfum. C'est l'inceste, dira-t-on. Non, c'est l'amour primitif des êtres rudimentaires s'abandonnant à la loi animale de la grande nature, étourdis par les bouillonnements de la sève, ignorants

des conventions, des préceptes des morales étroites de la civilisation, un amour violent, profond, invincible, fatal : le sexe appelant le sexe, l'instinct triomphant en sa bestialité farouche, les cœurs battant à l'unisson et si fort que le bruit des pulsations étouffe la voix du sang...

Un sentiment de pitié amoureuse a poussé Sieglinde dans les bras de Siegmund; un sentiment de pitié admirative incite Brunnhilde à désobéir aux ordres de son père. La Walkyrie sans peur et sans reproche, ivre de batailles, si fière de porter au Walhalla les guerriers tombés dans la mêlée et de présenter la coupe d'hydromel à Wotan, la vierge au casque ailé passant, superbe, dans l'éroulement des noirs nuages, emportée par le galop furieux de Grane, le coursier magique, Brunnhilde, devant la sublimité de l'amour de Siegmund pour Sieglinde, sent sourdre en elle une tendresse jusqu'alors ignorée. Sous le coup de l'émotion ressentie, l'instinct de la femme s'éveille et une voix douce comme le miel chante en son cœur bouleversé : elle comprend l'immensité de la passion humaine. La Walkyrie a fait place à la femme compatissante aux êtres en détresse d'amour.

Wotan la punit de sa faiblesse. Que lui importe la perte de sa divinité? Son cœur lui en refait une. Elle n'implore qu'une grâce, cette vaillante : ne pas devenir la proie d'un lâche. Dès qu'elle a obtenu de Wotan que son sommeil sera protégé par une barrière de feu, elle s'endort tranquille sur le gazon — fleur exquise de la prairie enchantée. Vienne Siegfried aux cheveux d'or, l'épouse la plus brave, la plus fidèle l'attend... Et lorsque, au dénouement de la *Tétralogie*, Siegfried, la blessure béante, est étendu la face tournée vers le ciel, sur le funèbre bûcher, à quelle puissance d'éloquence surhumaine s'élève la plainte de cette veuve, issue d'un dieu! Elle ne veut pas survivre à l'élu radieux de son cœur et meurt, s'unissant à lui dans la caresse des flammes vengeresses qui doivent incendier le Walhalla... En Brunnhilde, Wagner a concentré toutes ses admirations et ses respects pour le type parfait de la vierge du Nord. Il l'a pétriée de grandeur et de pitié, l'enrichissant de courage, de dévouement et d'amour. Figure d'une poésie achevée. Brunnhilde est autant la fille du désir de Richard Wagner que du désir de Wotan.

Chose inouïe : Wagner rêva un poème unique en son genre, d'une beauté souveraine; et non seulement il est parvenu à réaliser ce rêve fou, mais encore il a pu écrire la musique digne d'un pareil poème. C'est sous le coup de l'inspiration musicale que Wagner traçait ses vers, et, ainsi qu'on l'a remarqué, chez lui, l'inspiration musicale prenait sa source dans l'inspiration poétique. Aussi, dans l'*Anneau du Niebelung*, tout se tient-il d'intime façon, paroles et musique, depuis l'idée générale jusqu'aux plus infimes détails.

Chaque drame du *Ring* est doté d'une individualité propre, revêt une physionomie particulière, possède une couleur spéciale et, néanmoins, ne forme qu'une partie d'un organisme merveilleux dans lequel il joue un rôle et vient se fondre.

Et l'on peut affirmer que l'on rencontre, dans la *Tétralogie de l'Anneau du Niebelung*, ce que Philarrète Chasles croyait trouver dans le drame de Shakespeare, à savoir : « la raison supérieure, la force régulatrice qui, dans les œuvres de l'intelligence, planant sur l'ensemble, ordonnant les masses, surveillant jusqu'aux détails, y joue le rôle de cette âme cachée qui anime le monde, entretient son éternelle jeunesse et soutient son immense harmonie ».

L'Or du Rhin (Prologue).

Des abîmes du Rhin où scintille l'or pur gardé par l'innocence des Ondines, l'action se hisse sur les rocs sourcilleux où s'agitent et se disputent dieux et géants, pour redescendre ensuite dans le sombre royaume de Niebelem, qu'emplit jour et nuit un assourdissant fracas de ferrailles désespérément remuées, et se terminer sur le sommet du mont rugueux que couronne la demeure éclatante des Ases. Dans ce prologue d'excessives proportions, les éléments se montrent et s'affirment dans leur force et leur grâce naissantes. Wagner a im-

primé à sa musique le caractère de haute candeur originelle, de vaste et éloquente ingénuité qui était indispensable pour peindre les fluides ébats des filles du vieux Rhin, la brutalité des désirs des géants, pour rendre les rauques fureurs d'Alberich dépossédé de son or et faire parler les êtres et les dieux à peine sortis des gouffres chaotiques. Dans l'*Or du Rhin* tout vit d'une existence colossale. L'énorme règne sans partage. L'orchestre exprime des milliers de sensations et de pensées, donnant aux dieux, aux géants et aux nains une individualité propre, caractérisant, colorant les événements.

Reconnaissons-le : il est presque impossible de réaliser décorativement et scéniquement ce que Wagner exige en sa fièvre inspirée. Les métamorphoses d'Alberich en serpent et en crapaud, quelque ingéniosité que l'on déploie, ne seront jamais que des à peu près frisant de très près le ridicule, et la réussite du truc de l'arc-en-ciel reliant la terre au Walhalla et sur lequel les dieux doivent passer pour entrer dans leur radieux séjour, ce truc fut toujours le désespoir des décorateurs.

Les changements de lieux, impérieusement voulus par Wagner, qui placent l'action tantôt au fond de l'élément humide, tantôt sur les montagnes, tantôt dans les entrailles de la terre, ces crépuscules inouïs, maladroits, qui envahissent la scène à tous instants, suivis d'aveuglants rayonnements de lumière, ces amoncellements de nuages voilant et découvrant le Walhalla et transformant la demeure des dieux en une sorte de palais fantôme, etc., etc., il y a là de quoi désespérer les gens réputés les plus habiles en l'art de la machination théâtrale.

On arrive, certes, à donner une idée approximative et fort suffisante de ce qu'a voulu Wagner; mais comme l'on est loin de la perfection souhaitée, ardemment poursuivie! A Monte Carlo, on n'a pas à se plaindre. Tout ce qu'on peut faire est fait avec une intelligence, un goût et un sens du pittoresque infiniment louables.

La Walkyrie.

Depuis le premier acte, commencé dans l'effroi de l'orage et dans les terreurs de la détresse, en suivant la montée de lumière qui s'accuse à mesure que l'amour naît dans les cœurs de Siegmund et de Sieglinde, se terminant par la fuite passionnée des deux amants enlacés, jusqu'aux sublimes adieux de Wotan qui closent génialement la *Walkyrie*, on sort de soi-même pour ne vivre que de l'existence robustement fantastique, extraordinairement humaine des personnages qui s'agitent sur la scène palpitante d'émotion.

Chacun d'eux, dans une déclamation d'un relief étonnant, explique ce qu'exprime l'orchestre dans le plus magnifique langage. La musique fait corps avec la parole. l'unité de la trame poétique et de la trame musicale est absolue : la note semble frappée à l'effigie du mot.

Chaque acte constitue un tout symphonique admirable, et les actes, joints les uns aux autres forment une composition d'une impérieuse harmonie. Le flot mélodique coule large et imposant, sans que rien vienne briser la continuité du courant musical.

De l'abîme des ondes sonores où frissonnent des tremblements farouches et des candeurs printanières; de l'enchevêtrement des mélodies qui courent dans l'orchestre, disparaissent, reviennent, serpentent, éclatent, se présentant sans cesse sous des formes différentes; des modifications des motifs dominants, liées intimement aux mouvements du drame; du mélange des phrases-types qui blasonnent les personnages, caractérisent une situation, colorent un événement ou expriment un état d'âme; de l'accumulation des richesses d'une orchestration sans rivale, toujours d'une irradiante clarté, se dégage une idée d'ensemble, une pensée supérieure, qui domine et enveloppe l'ouvrage entier et lui communique cette unité, ce caractère de solidité, cette pureté de lignes, cette indéniable beauté qui font de la *Walkyrie* un précieux et rare chef-d'œuvre. Ce qui distingue la partition, c'est son extrême variété. Si les leit-motiv restent invariables en leur sens intime, leurs physionomies, leurs for-

mes s'altèrent à l'infini et subissent de nombreuses métamorphoses nécessitées par les exigences de la situation dramatique. Tantôt le thème de l'Épée, par exemple, sort de l'orchestre triomphant et fougueux, tantôt il s'assombrit et atténue ses éclats métalliques en se plongeant dans les tons mineurs.

Au milieu des immenses vagues musicales qui déferlent apaisées ou tumultueuses, la noblesse des motifs plastiques ne se dément pas, l'énergie de l'expression, l'originalité des dessins s'accusent avec une merveilleuse maestria.

La musique de *la Walkyrie* est sensiblement plus compliquée que celle de *l'Or du Rhin*. Elle a perdu, en s'humanisant et en ayant à s'occuper d'autres personnages que des génies élémentaires, ce caractère de haute candeur originelle dont nous parlions à propos de la musique du prologue.

Sous la poussée des passions, des désirs, des délicatesses de sentiment, des émotions de l'âme, la musique se charge d'intentions plus raffinées. Il y a de tout dans *la Walkyrie* : de l'angoisse et de la tendresse, de la solennité et de la violence, de la douceur et du foudroyant, de l'éloquence et de la poésie, de la haine et de l'amour, du réel et du fantastique, de l'humain et du divin.

Est-il besoin d'insister sur l'épisode exquis de l'entrée du Printemps où la mélodie se pâme d'amour, exhale toutes les senteurs que ramènent les premiers sourires des belles nuits de mai ?

Faut-il dire l'incomparable grandeur de la Chevauchée des Walkyries, page pleine de rumeurs épiques, où passent dans les sifflements de la tempête, au milieu des nuages affolés par le rôle énorme des cuivres, dans les nuées éventrées d'éclairs, les Walkyries, vierges au corps de fer, furieusement cramponnées à la crinière de leurs chevaux d'Apocalypse ? En cette page qui défie l'admiration, la musique s'est faite d'airain et chaque note a la trempe de l'acier.

Et la scène magistrale de l'annonce de la mort qui emprunte à la Mort elle-même sa solennelle majesté ? Que dire de la scène du rendez-vous des Walkyries, des reproches et des adieux de Wotan, de la défense de Brunnhilde et de cette prestigieuse fin d'acte qu'incendient les flammes allumées par un dieu ? On baigne dans une atmosphère de beauté. Ecluse dans le plein épanouissement du génie de Wagner, *la Walkyrie* est une œuvre d'un charme et d'une robustesse incommensurables...

Siegfried.

Le drame sylvestre de *Siegfried* est une sorte d'oasis lumineuse d'une adorable fraîcheur, placée au centre de la *Tétralogie*, où l'action s'attarde à rêver sous les branches sonores, s'enivre de l'infini concert des souffles, des frémissements, des chants, des rayons et des joies de la nature. Car dans *Siegfried*, comme dans tout *le Ring* d'ailleurs, la nature joue un rôle aussi capital que dans le drame Shakespearien : elle est partout présente dans l'épanouissement de ses forces bienfaisantes et de ses éléments redoutables. Dans *Siegfried* tout vit d'une existence démesurée. La jeune humanité s'ébat en pleine liberté. Le héros Siegfried, dans la chaleur de son activité épique, reste le candide enfant n'écoulant que son instinct, en proie aux violentes impulsions. Le sublime alterne avec la grâce, la perfidie coudoie l'innocence et l'amour ingénu et irrésistible clôt le drame par un cri de passion d'une surhumaine puissance. Et ce *Siegfried* est superbe par tout ce qu'il contient d'immuable beauté.

Un des plus grands enchantements de *Siegfried*, c'est l'extrême mobilité des accents de sa musique et la jeunesse qui s'y épanouit de toutes parts en des éblouissements d'aurore.

Par la haute noblesse de l'inspiration, par la nouveauté et la fécondité des formes musicales, par la richesse et la légèreté de la trame symphonique, où se reflètent des limpidités d'azur, par la fluidité, la souplesse et l'éclat du style, par ce caractère de libre fantaisie et de fière autorité qui domine l'œuvre, par l'émotion douce résultant du sentiment le plus vif de la nature, par la joie, cette joie des forts, qui bouillonne et jette la musique dans des transports inconnus, *Siegfried* prend place parmi les chefs-d'œuvres les plus authentiques.

On écoute, ravi, la symphonie géante où surgissent continuellement de magnifiques images sonores, où un monde de sensations naît et meurt sous le coup de l'inspiration, où passent des géants écrasant l'orchestre de la lourdeur de leurs pas, tandis que les nains égratignent les instruments de leurs sautilllements d'avortons, où rugit le dragon fabuleux, où l'oiseau gazouille, caché dans les feuilles des grands halliers primitifs, où le *leit-motiv* rampe et plane, songe et sourit, clame et babille, où tout est vaste et charmant, exquis et superbe. Depuis le premier acte d'une joie si débordante, se terminant par la scène épique où Siegfried forge l'épée, — scène unique dans les fastes de l'art — d'une si vertigineuse beauté que l'on n'est point assuré de posséder en soi une suffisante faculté d'admiration pour en goûter le grandiose d'épopée, jusqu'au majestueux réveil de Brunnhilde, suivi de la scène d'amour, on est sous le joug. Et la scène de la forêt, maîtresse page portant l'empreinte du génie et qui plonge dans l'extase quiconque l'entend. Dans cette page, où bruissent les souffles des grands bois, on ne perçoit pas seulement le chant de l'oiseau, mais encore le tremblement des feuilles, la respiration des plantes et l'hymne de vie de ces millions d'insectes qui naissent et meurent invisibles dans la féerie d'un rayon de soleil.

Et la scène du Dragon qui relève de ce grand goût dont Victor Hugo donne une explication définitive dans *le Post-scriptum de Ma Vie*. Et la scène entre Erda et Wotan, d'une couleur si particulière en son étrangeté. Enfin, le réveil de Brunnhilde avec son salut à la Nature, renforcé de la scène qui suit, éclatante de passion, criant l'amour avec une force surnaturelle. Jamais le génie de Wagner ne s'affirma avec autant de supériorité que dans *Siegfried*. Jamais la poésie ne fut poussée plus loin dans aucune œuvre ayant la musique pour moyen d'expression.

Le Crépuscule des Dieux.

Cette dernière partie est le magnifique couronnement d'une action formidable, l'aboutissement d'un immense conflit d'âme, le terme de la lutte engagée entre l'amour et la puissance, brutale symbolisée par l'Or, la catastrophe suprême et synthétique d'une tragédie hors de proportion. Un monde s'écroule pour faire place à un autre monde ; un ciel s'effondre, et toute une théorie de dieux s'abîme dans l'éternel néant.

Dans *le Crépuscule des Dieux*, la musique, loin de traiter d'égale à égale avec la parole, submerge le poème. Elle est le drame. C'est dans l'orchestre où chantent les mélodies primitives et éclatent les thèmes d'héroïsme et de fatalité, où les motifs individuels se heurtent et se mêlent, où l'amour s'exalte et la haine rugit, où les gaités du matin alternent avec les tristesses de la nuit, où tout prend une extraordinaire intensité de relief plastique, c'est dans l'orchestre que le grand mystère évocateur et créateur s'accomplit. La musique qui révèle le monde intérieur est, en la circonstance, la sublime conteuse. Comme l'aède antique, elle dit la gloire, les trahisons et la mort des héros. Et, à aucune époque, symphonie ne célébra en langage plus élevé la magnificence des choses et des êtres, jamais musique n'eût de tels accents de colère ou de tendresse, n'incarna à un tel point la femme. L'acte dernier de *la Tétralogie*, particulièrement, est une étonnante merveille.

Il débute par une scène d'une poésie achevée entre les filles du Rhin et Siegfried. Deux scènes de caractère différent, bien qu'elles traitent de matière identique, se succèdent, et l'on ne sait à laquelle donner la préférence. Est-ce au récit de Siegfried qui évoque les principaux événements de la courte existence du fils de Sieglinde avec une si délicieuse insouciance, une si belle furie de jeunesse ? Est-ce à la marche célèbre qui retrace les aventures fabuleuses de la vie de Siegfried avec une si solennelle majesté et une ampleur d'éloquence si douloureuse qu'il est difficile, si l'on n'a pas entendu cette page inouïe, d'imaginer pareille oraison funèbre d'un héros ?

La scène dernière de Brunnhilde atteint à une telle hauteur d'expression que l'esprit reste con-

fond, éperdu, effrayé par tant de beauté. Du reste, c'est lorsque, parvenu au sommet culminant d'un ouvrage comme *la Tétralogie*, au drame qui termine l'œuvre cyclopéenne et en fournit la conclusion gigantesque, c'est alors vraiment que l'on sent décupler son admiration pour l'artiste créateur qui en a révé le sujet, accumulé et ordonné les parties poétiques et musicales, et qui, à coups de génie, en a ménagé les clartés et les ombres et l'énorme progression aboutissant à l'explosion suprême.

* * *

L'interprétation générale des quatre parties de *la Tétralogie* fait grandement honneur au théâtre de Monte Carlo et surtout au Directeur-artiste, d'initiative hardie et de souple intelligence, qui préside avec tant d'autorité et de zèle à l'organisation des représentations d'opéras.

Il serait fastidieux d'entonner l'hosannah triomphal pour chacun des chanteurs et chanteuses qui incarnent les nombreux personnages du *Ring*.

Que dire d'ailleurs qu'on ne sache déjà, de Mme Jeanne Raunay — une des plus admirables, des plus nobles, des plus pures cantatrices de haut style de ce temps ? Qui ne connaît la belle voix de Mme Litvinne, la fougue juvénile et l'organe enchanteur du ténor Rousselière, le talent si sûr de M. Bouvet, la profonde compréhension des œuvres wagnériennes de M. Van Dyck, la fière allure de M. Gresse ?

A côté de ces artistes de premier plan, il ne faudrait pas supposer que les autres passent inaperçus. Croyez-bien que le public a apprécié très justement et très chaleureusement les sérieux mérites de Mmes Deschamps-Jehin, Spennert, Lormont, Mally-Borga, Brienz, Mati, Tesorone, Quignon, Mary Girard, Brielga, Néral, Delvoie et de MM. Marvini, Philippon, Chalmin, Delmas, Gilles.

La décoration d'un pittoresque si varié, de réalisation si impressionnante, ajoute à la beauté de l'œuvre wagnérienne qu'elle encadre superbement. Mise en scène et costumes sont dignes de louanges.

Quant à l'orchestre, qui joue un rôle capital dans *la Tétralogie*, il fut merveilleux de précision, de souplesse, d'éloquence et de grâce, mettant en magnifique relief la pensée de Wagner, proclamant avec une souveraine maestria par la voix des instruments la splendeur de l'art rédempteur par excellence. M. Léon Jehin conduit son héroïque phalange de musiciens avec une sûreté et une habileté auxquelles on ne saurait trop rendre hommage.

Ici finit ce bulletin de victoire.

ANDRÉ CORNEAU.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 15 au 29 janvier 1910 :

Vapeur Amphion, français, cap. Mattei, venant de Cannes avec 183 tonnes de marchandises diverses.

Remorqueur Cannois, français, cap. Bernardi, venant de Marseille, sur lest.

Remorqueur Marie, monégasque, cap. Pignatelli, venant du Cap-Ferrat avec chalands.

Cinq tartanes venant de Saint-Tropez, — sable.

Tartane Pierre, français, cap. Lorenzi, venant de Menton, sur lest.

Départs du 15 au 29 janvier :

Vapeur Odin, norvégien, cap. Swendsen, allant à Valence, sur lest.

Vapeur Amphion, français, cap. Mattei, allant à Marseille avec 15 tonnes de marchandises diverses.

Remorqueur Cannois, français, cap. Bernardi, allant à Saint-Tropez, sur lest.

Chaland Bourguignon, français, cap. Padovani, allant à Saint-Tropez, sur lest.

Cinq tartanes allant à Saint-Tropez, sur lest.

Yacht à vap. San-Donato, russe, cap. James, (propriétaire princesse Schahowskoy), allant à Nice.

IL A ÉTÉ PERDU un cahier pièce théâtrale intitulée : **La Vendetta**, de LUIGI VAMPA. — Prière de le rapporter à l'Imprimerie de Monaco, place de la Visitation.

TRIBUNAL DE 1^{re} INSTANCE DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la faillite **Jeanne Rolfo**, décédée, épouse **Robert Alberti**, sont invités à se présenter en personne, ou par fondé de pouvoirs, dans le délai de *vingt jours*, à partir d'aujourd'hui, devant M. Croco, syndic, à l'effet de lui remettre leurs titres de créance, accompagnés d'un bordereau (sur timbre), indicatif des sommes par eux réclamées, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au Greffe Général.

A l'égard des créanciers domiciliés hors de la Principauté, le délai ci-dessus sera augmenté de *dix jours*.

La vérification des créances aura lieu le *28 février prochain, jour de lundi, à deux heures et demie du soir*, dans la salle des audiences du Tribunal de Première Instance, au Palais de Justice, contradictoirement entre les créanciers et le syndic.

Monaco, le 26 janvier 1910.

Le Greffier en chef,
RAYBAUDI.

Etude de M^e Charles TOBON, huissier à Monaco
30, rue du Milieu.

VENTE VOLONTAIRE

Le vendredi 4 février 1910, et jours suivants, à deux heures du soir, au *Stand des Canots automobiles*, boulevard de la Condamine, à Monaco, il sera procédé, par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente aux enchères publiques de divers meubles et objets mobiliers appartenant à la Société des Bains de Mer de Monaco, consistant en : lits en bois, commodes, tables toilette, bidets, tables de nuit, comptoirs, seaux et brocs toilette, bains de siège, baignoires, fauteuils, canapés, chaises longues, divans, chaises en rotin, rideaux, pendules, etc.

Au comptant. 5 p. cent en sus pour frais d'enchères.

Charles TOBON.

Etude de M^e Charles TOBON, huissier à Monaco,
30, rue du Milieu.

VENTE SUR SAISIE

Le jeudi 10 février 1910 et jours suivants, à deux heures du soir, au *Palais de l'Aurore*, sis à Monaco, boulevard d'Italie, n° 2, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques de divers meubles et objets mobiliers, consistant notamment en : lits complets en bois et en fer et cuivre, tables de nuit, armoires à glace, toilettes, glaces, chaises longues, fauteuils, commodes, pendules et candélabres, chaises, tables, rideaux, tentures, tapis, garnitures de toilettes, argenterie, lingerie, vaisselle, verrerie, ustensiles de cuisine, etc.

Au comptant. 5 % en sus pour frais d'enchères.

Charles TOBON.

CHAPEAUX de Luxe

Premières Marques

CHARLES

HOTEL DE LONDRES, Monte Carlo.

Chapeaux souples et Capes

12, 16 et 20 francs

LEÇONS ET COURS POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de Saint-Maur :
Montée de la Royana, villa André-Jeanne, 3, Condamine,
et villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo.

Compagnie d'Assurance
LA ZURICH

JULES CROVETTO, directeur
pour la Principauté de Monaco

8, AVENUE DE LA GARE, MONACO

Nettoyage à Sec et Apprêt soignés de tout vêtement.
Blanchissage hygiénique
de flanelles, couvertures, etc. Frisure de plumes et boas. Gants depuis 0 fr. 25
Dentelles remises à neuf

TEINTURERIE
DE PARIS - A. CRÉMIEUX

Usine à Beausoleil. — Magasin :
villa Paola, 25, boulev. du Nord **Monte Carlo**

AMEUBLEMENTS & TENTURES
EUGÈNE VÉRAN

MAISON FONDÉE EN 1888

Villa des Garets, Boulevard de l'Ouest
MONACO (CONDAMINE)

INSTALLATIONS A FORFAIT
Réparations de Meubles
Etoffes — Laines — Crins animal et végétal — Duvets
PRIX MODÉRÉS

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare
MONACO-CONDAMINE

ASSURANCES
CARLÈS et PERUGIA

DIRECTION : Quai Lunel (sur le Port) NICE

L'ABELLE (Incendie)

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie

LA FONCIÈRE
La C^e Lyonnaise
d'Assurances maritimes réunies

C^e d'assurances contre les risques de transport par terre et par mer et les accidents de toute nature. — Assurances maritimes; transports-valeurs.

Polices collectives ouvrières, responsabilité civile des patrons et entrepreneurs, assur. des pompiers. Polices spéc. individuelles contre accidents de toute nature. Assurances vélocipédique et de chasse. Assur. contre les risques de séjour et de voyage dans le monde entier. Assur. des accid. causés aux tiers par des voitures automobiles et à traction mécan.

LLOYD NÉERLANDAIS
la plus ancienne des Compagnies d'Assurances contre le Vol.

Assurances contre le vol avec effraction, escalade ou usage de fausses clefs. Contre le vol, pré-cédé ou suivi d'assassinat ou de tentative d'assassinat.

Assurances des villas, châteaux, banques, marchandises en magasin, titres, valeurs, billets de banque, archives et minutes, églises, musées, objets mobiliers de toute nature, bijoux, etc. Assurances des bijoutiers, horlogers et négociants en matières précieuses. Assurances contre les détournements et malversations.

Agent pour la Principauté de Monaco
et pour Beausoleil :

J.-B. FARAUT, 4, rue des Açores (Condamine)
Villa Le Vallonnel (Beausoleil).

PUBLICATIONS

ÉDITÉES PAR LA

C^e des Chemins de fer Paris-Lyon-Méditerranée

En vente :

1^o dans toutes les gares, les bureaux de ville et les bibliothèques des gares de la Compagnie :

Livret-Guide-Horaire P.-L.-M...... 0f 50

2^o dans les bibliothèques des principales gares :

La carte-itinéraire de Marseille à Vintimille, avec notes historiques, géographiques, etc., sur les localités situées sur le parcours..... 0 25

Les plaquettes illustrées, désignées ci-après, décrivant les régions les plus intéressantes desservies par le réseau P.-L.-M. :

La Corse (éditée en français)..... 0f 25

Le Rhône, de sa source à la mer, avec illustrations hors texte en couleurs (éditée en langues française, anglaise et allemande)..... 0 50

L'Auvergne (éditée en français)..... 0 50

Album de vues du réseau P.-L.-M...... 0 50

Album Côte-d'Azur-Corse-Algérie-Tunisie (avec 10 cartes-postales)..... 0 50

Album Banlieue de Paris..... 0 25

Album-Itinéraire illustré Paris-Simplon-Milan (édité en français et anglais)..... 0 50

Album-Itinéraire illustré Paris-Lyon-Marseille, la Côte d'Azur (édité en français et anglais)..... 0 50

Album-Itinéraire illustré Paris-Mont-Blanc.... 0 50

Album Mont-Cenis..... 1 »

Dépliants-cartes, avec relief (édités en langues française, anglaise et allemande) *Savoie-Dauphiné* 1 »

Dépliants-cartes, avec relief (édités en langues française, anglaise et allemande) *Dauphiné-Savoie* 1 »

Dépliants-cartes, avec relief (édités en langues française, anglaise et allemande) *Alpes-Côtes-d'Azur* 1 »

Dépliants-cartes, avec relief (édités en langues française, anglaise et allemande) *Provence-Cévennes*. 1 »

Pochette de 25 cartes-postales (reproduction en couleurs d'affiches illustrées P.-L.-M.)..... 1 »

L'envoi de ces documents est fait par la poste, sur demande adressée au Service Central de l'Exploitation, 20, boulevard Diderot, à Paris, et accompagnée de 0 fr. 70 en timbres-poste pour le *Livret-Guide-Horaire P.-L.-M.*; de 1 fr. 40 en timbres-poste pour l'*Album « Mont-Cenis »* et pour chacun des dépliants-cartes; de 0 f. 55 en timbres-poste pour chacune des brochures mises en vente au prix de 0 fr. 50; de 0 fr. 30 en timbres-poste pour chacune des autres publications énumérées ci-dessus.

BULLETIN

DES

OPPOSITIONS SUR LES TITRES AU PORTEUR

Titres frappés d'opposition.

Exploit de M^e Tobon, huissier à Monaco, 1^{er} février 1909. Une Action entière de la Société des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco : Numéro 46941.

Exploit de M^e Tobon, huissier à Monaco, 1^{er} février 1909. Une Action ancienne de la Société Industrielle et Artistique de Monaco : Numéro 19.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, 26 mai 1909. Une Obligation entière de la Société des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco : Numéro 131684.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, 1^{er} juillet 1909. Une Action entière de la Société des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco : Numéro 28787.

Exploit de M^e Tobon huissier à Monaco, du 18 octobre 1909. Six Obligations 5 % anciennes de la Société anonyme de l'Hôtel de Paris et ses annexes, portant les numéros 3106, 3107, 3108, 3109, 3110 et 3111.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, 7 janvier 1910. Soixante-six Obligations de la Société anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco : N° 105416 à 105481 inclus.

Mainlevées d'opposition.

Néant.

Titres frappés de déchéance.

Obligations de la Société des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco :

Nos 16580, 16581, 16582, 16583, 22717, 35904, 41364, 41500, 65876, 65877, 65878, 66633, 66634, 66635, 66636, 66637, 66638, 66639, 70309, 70310.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

Imprimerie de Monaco — 1910